

PRIX MUTUELS veut vous verser 3 200 €

Le gérant de **PRIX MUTUELS** (*à Amsterdam*) vous adresse un dernier rappel pour un prix en espèces non réclamé.

Mais le charabia utilisé doit inciter le consommateur à la prudence :

- ↪ « *Ceci est un dernier avis en ce qui concerne un prix d'un chèque impayé pour 3 200 € en espèces.* »
- ↪ « *Je suis obligé de vous offrir une dernière chance de demander l'argent auquel vous avez droit. En accord avec les règles officielles, nos patrons sont légalement obligés de distribuer tous les prix et ils voudraient conclure ce processus dès que possible.* »

Vous devez donc retourner le « formulaire RTN-23 » et, surtout, une somme de 15 € pour les frais de traitement et de livraison.

Si vous êtes pressé de recevoir votre prix, vous devez régler 5 € de plus et choisir le « traitement hâté et l'assurance garantie pour 5 € additionnels ».

Passez votre chemin : cette destination néerlandaise est une impasse.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :
Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex
(contact@arnaques-infos.org) - Site : www.arnaques-infos.org
SIRET : 503 805 657 00031
Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.
Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**

